Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-200038990-20260210-025OCS-DE

DELIBERATION N°2026/025/ViM

Communauté de communes Saint-Méen Montauban
Manoir de la Ville Cotterel
46 rue de saint Malo - BP 26042
35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

Département : Ille et Vilaine
Arrondissement : Rennes

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU MARDI 10 FEVRIER 2026

Le dix février deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil de la communauté de communes Saint-Méen Montauban s'est réuni en séance ordinaire à Montauban-de-Bretagne, Manoir de la Ville Cotterel, salle de réunion plénière, sous la présidence de Philippe CHEVREL, Président, après avoir été convoqué, conformément à l'article L 2121-10 du code général des collectivités territoriales.

Date d'envoi de la convocation : 03/02/2026

Secrétaire de séance : Yvane POCHON

Membres en exercice : 41
Nombre de présents : 28
Nombre de votants :33
Nombre de pouvoirs : 5
Nombre d'excusés : 5
Nombre d'absents : 8

PRESENTS
BLERUAIS : LECOMTE Maryse **BOISGERVILLY** : PIEDVACHE Bernard, ROUSSIN Sylvie **GAEL** : LEVREL Denis, COLLIAUX Valérie **IRODOUER** : **LA CHAPELLE DU LOU DU LAC** : BOUILLET Isabelle **LANDUJAN** : **LE CROUAIS** : CHICOINE Daniel **MÉDRÉAC** : COLLET Serge, ROUAULT Delphine **MONTAUBAN-DE-BRETAGNE** : JALU Serge, GUEE Madeleine, DESPRES Joseph, Thierry VERNEY **MUEL** : CHENAIS Patrick **QUEDILLAC** : PEILA-BINET Carine, LORAND Hubert **ST MALON SUR MEL** : LE METAYER Gilles **ST MAUGAN** : BONNIN Etienne **ST MEEN-LE-GRAND** : CHEVREL Philippe, GUITTON Pierre, GLOTIN Michel, FLEURY Laurence, CARISSAN Philippe **ST ONEN LA CHAPELLE** : BOHANNE Jean-François, LAYEC Marianne **ST PERN** : FRENOY Marie-Hélène, TESSIER Philippe **ST UNIAC** : PASSILLY Karine
EXCUSES
Patrick HERVIOU, LE FUR Christine, LE BIAVAN Rolland, DIVET Anne, LELU Annette
ABSENTS
BUISSON Alain, TEXIER Frédéric, PEZZOLA Marie-Laure, HENRY Serge, SAUDRAIS Vanessa, BRICHE Fabien, URVOY Karine, MORICE Anne-Marie
POUVOIRS
Patrick HERVIOU à BOUILLET Isabelle, LE FUR Christine à GUEE Madeleine, LE BIAVAN Rolland à JALU Serge, DIVET Anne à GLOTIN Michel, LELU Annette à GUITTON Pierre

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-200038990-20260210-025OCS-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 10 FEVRIER 2026	DELIBERATION N°2026/025/ViM

FINANCES	Rapporteur : Joseph DESPRES

ATTRIBUTION SUBVENTION OFFICE DES SPORTS

Vu les statuts de la Communauté de Communes,
Vu le règlement d'attribution des subventions,
Vu la convention d'objectifs 2024-2026 approuvée par décision du Bureau du 17 avril 2024
Vu la demande de subvention de l'association,
Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 28 janvier 2026,
Vu le budget,

Monsieur le vice-président en charge des finances présente la demande de subvention de l'association OFFICE DES SPORTS SAINT MEEN MONTAUBAN à hauteur de 60 000 €. Il rappelle que le montant de la subvention attribuée en 2025 à hauteur de 60 000 € était justifié par une situation financière particulière. Celle-ci se rapprochant d'une situation normale, il propose au Conseil Communautaire de revenir au niveau de financement accordé en 2024.

Il précise enfin que le renouvellement du partenariat par convention pour la période 2024-2026.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Octroie une subvention de 55 000 € à L'OFFICE DES SPORTS SAINT MEEN MONTAUBAN pour l'année 2026**
- **Précise que la subvention sera versée en deux fois conformément au règlement d'attribution des subventions : 80% à la décision d'attribution et le solde en n+1 sur présentation d'un bilan d'activité et financier**
- **AUTORISE le Président, ou en cas d'absence ou d'empêchement l'un des vice-présidents délégués, à signer tous les documents se rapportant à cette affaire**

Secrétaire de séance,
POCHON Yvane

Président,
CHEVREL Philippe

Signé par : Philippe CHEVREL
Date : 11/02/2026
Qualité : PRESIDENT